



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 29/09/2009

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

**Séance du lundi 28 septembre 2009**  
**D - 20090508**

***Aujourd'hui Lundi 28 septembre Deux mil neuf, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Départ de M. RESPAUD, M. PEREZ, MME DIEZ, MME DESAIGUES, MME AJON, M. ROUYEYRE à l'issue du rapport 20090499**

**Excusés :**

M. Michel DUCHENE, M. Charles CAZENAVE, Mme Chafika SAILOUD, Mme Sarah BROMBERG,

## ***Santé Scolaire. Initiation aux gestes de premiers secours.***

Mme Véronique FAYET, Adjoint au Maire, P/M. Charles CAZENAVE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération 20080706 du Conseil Municipal du 22 décembre 2008, Monsieur le Maire a été autorisé à signer une convention avec l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Gironde (l'UDSP 33) définissant les modalités des intervenants, pour assurer une initiation aux gestes de premiers secours dans les écoles élémentaires au cours de l'année scolaire 2008-2009.

Le montant du financement prévu par cette délibération s'élevait à 4 000 euros TTC, pris en charge par la Ville, sur le compte 6228 – rubrique 254 – enveloppe 019279.

Suite à cette autorisation, la formation a été assurée par l' UDSP 33.

Devant le succès de cette opération pendant l'année scolaire, de nouvelles classes ont demandé à bénéficier de cette prestation assurée par les sapeurs- pompiers, ce qui a porté le nombre de classes bénéficiaires à 25 au lieu de 21 prévues initialement et a engendré une augmentation des frais correspondants. Aussi, l'UDSP 33 vient de présenter une facturation de 4738,80 Euros T.T.C. au lieu des 4000 Euros prévus initialement au budget.

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à verser cette somme de 4738,80 Euros T.T.C. au lieu des 4000 Euros prévus initialement.

### **ADOPTE A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 septembre 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

**Mme Véronique FAYET**  
**Adjoint au Maire**

